

Communiqué de presse
31 mars 2020

Aux représentants des médias

La Ville met à l'abri les personnes sans domicile à la caserne des Vernets

La caserne des Vernets est mise à disposition de la Ville de Genève afin d'offrir un accueil 24h/24 et 7j/7 aux personnes sans-abri. Cet hébergement, mis en œuvre par l'Organe communal de coordination et de conduite des moyens d'intervention et de soutien des services municipaux en cas de situations exceptionnelles (ORCOC), le Service social (SOC) et le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève, durera le temps de la crise sanitaire liée à l'évolution de la pandémie de coronavirus. Depuis le début de la crise, les dispositifs d'accueil ont déjà évolué - ouverture des salles de gymnastique et du Foyer Frank-Thomas - afin d'éviter une trop grande promiscuité entre les personnes accueillies.

Avec l'ouverture des Vernets, la Ville se donne les moyens de protéger encore mieux la santé des personnes mises à l'abri et d'assurer la protection de l'ensemble de la population, dans le cadre d'une mesure de santé publique. La Ville s'est assurée de la collaboration étroite des autorités sanitaires et de spécialistes des interventions en cas de pandémie. Deux bâtiments sont mis à disposition. L'un d'eux est équipé pour accueillir les personnes infectées par le Covid-19. A ce jour, 255 lits sont installés à la caserne des Vernets. La Maire, Sandrine Salerno, et la magistrate en charge de la cohésion sociale et de la solidarité, Esther Alder ont visité ce matin le site des Vernets pour saluer les efforts des équipes en place sur le terrain.

Pour rappel, un Numéro Solidarité Urgence sociale est ouvert, 7j/7, de 9h à 17h au 0800 44 77 00 et répond aux nombreuses sollicitations des personnes qui cherchent un toit, des membres du réseau d'urgence sociale, ou encore des citoyen-ne-s qui souhaitent signaler des situations de détresse de personnes sans-abri.

Le jeudi 2 avril, les personnes hébergées à l'abri PC de Varembe intégreront les Vernets. Le vendredi 3 avril, ce sera au tour du public de l'abri PC des Vollandes de se déplacer à la caserne. Enfin, les personnes précédemment accueillies dans les sleep-in, actuellement hébergées dans trois salles de gymnastique des écoles de Geisendorf et Trembley, seront accueillies dans une phase ultérieure. Le public des abris PC de Richemont et de Châtelaine, soit les personnes les plus vulnérables et les femmes, a déjà intégré le 20 mars le foyer Frank-Thomas, qui dispose de 130 places en chambres individuelles.

Le site de la caserne des Vernets est composé de deux bâtiments principaux de trois étages chacun. Le bâtiment 1000, qui comprend 45 chambres de 5 lits (225 places), hébergera les personnes non infectées par le Covid-19. Les bénéficiaires y auront accès par le quai des Vernets. Des espaces pour des activités collectives en intérieur et en extérieur sont prévus.

Collaboration avec les HUG

L'encadrement est assuré par des professionnel-le-s du Service social de la Ville, des accueillants sociaux et logistiques, ainsi que par des astreints de la protection civile et des agents de sécurité. Les personnes hébergées disposent ainsi d'espace en suffisance, dans le respect des normes de distance sociale fixées par la Confédération.

Le bâtiment 2000, qui compte une trentaine de places (21 chambres individuelles et 3 dortoirs de 3 à 6 lits), a ouvert ce lundi 30 mars. Il est dévolu à l'accueil des personnes infectées par le coronavirus ne nécessitant pas une hospitalisation, ainsi que des cas suspects en attente de faire le test ou du résultat du test. Les personnes sans-abri hébergées par des associations peuvent bénéficier de cette possibilité. L'isolement de ces personnes est rendu possible par la mise à disposition de chambres individuelles. Le suivi médical est assuré par des infirmières, en coordination avec les HUG. La capacité d'accueil de ce bâtiment pourrait être augmentée en fonction des besoins. Les bénéficiaires y auront accès par la rue Hans Wilsdorf.

Mesures d'hygiène renforcée

Plusieurs points de lavage de mains et des cabines de douche supplémentaires ont été aménagés sur le site de la caserne. Une tente pour les admissions a été dressée. Celles-ci ont lieu entre 14h et 22h pour les personnes qui ne sont pas inscrites dans le dispositif. Chaque nouvelle personne bénéficie d'un accompagnement à son arrivée, au cours duquel les règles de vie sont présentées et des messages de sensibilisation aux mesures de prévention délivrés.

Une séparation hommes-femmes a été prévue à l'intérieur des deux bâtiments. Afin de respecter les règles de distance sociale, les temps de repas - soit le petit-déjeuner, les repas de midi et du soir - feront l'objet d'une organisation précise. Une bagagerie et des douches sont mises à disposition dans les deux bâtiments. Le dispositif sera sans doute amené à évoluer en fonction du nombre de personnes accueillies et de leur profil. Il pourra s'adapter à d'éventuelles nouvelles mesures prises par le Conseil fédéral, comme un confinement total.

La caserne des Vernets, qui avait été utilisée comme point de ralliement festif lors du festival Antigél, a été entièrement nettoyée, aménagée et sécurisée en moins de quinze jours grâce à l'intervention d'une vingtaine d'entreprises, sous le pilotage du Service d'incendie et de secours et du Département des constructions et de l'aménagement. L'organisation de l'accueil, de l'hébergement et de la distribution des repas sur place sont placés sous la responsabilité du Service social. La Ville collabore avec Médecins sans frontières qui apportent son appui et ses compétences pour mener à bien sa mission, dans le cadre de la pandémie actuelle.

Esther Alder, Conseillère administrative en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, salue la mobilisation des services publics et des entreprises qui ont permis que les travaux se réalisent rapidement. Le déménagement des personnes se fera dans le calme et le respect de leur situation. La magistrate souligne encore l'intérêt du dispositif en place aux Vernets qui, de fait, améliore la qualité de la prise en charge, satisfait aux recommandations sanitaires actuelles et remplit un objectif évident de santé publique.

« A l'heure d'une crise sanitaire sans précédent, la Ville de Genève a été contrainte de repenser les dispositifs d'urgence sociale dans leur globalité. Aujourd'hui, avec la caserne des Vernets, nous sommes en mesure de répondre dignement à ce défi sanitaire majeur. »

Contact

Manuelle Pasquali

Adjointe de direction en charge de la communication

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Tél. 079 446 40 13

manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch